

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

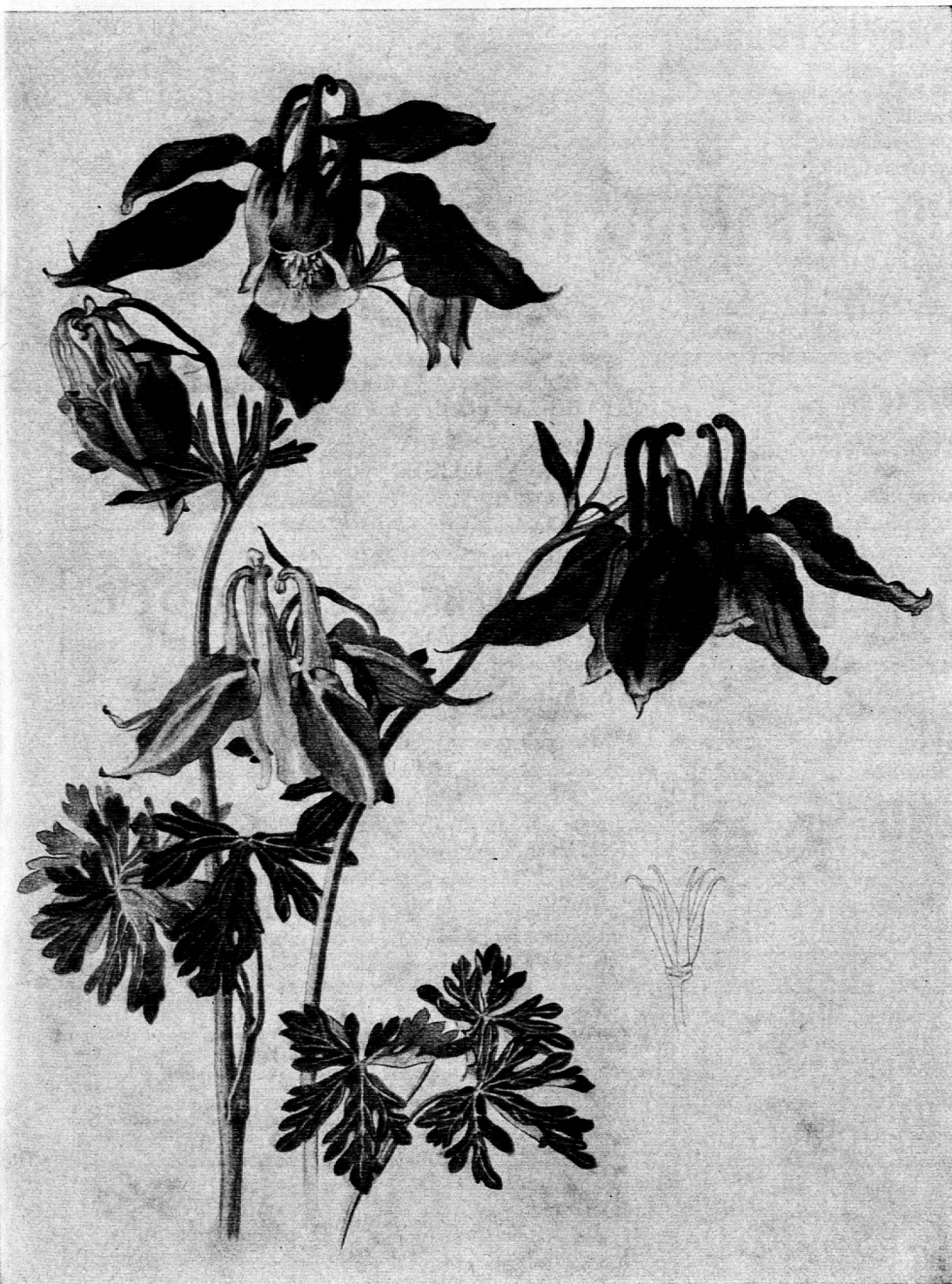
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



La verra-t-on bientôt paraître
au détour du sentier, cette ancolie
au nom gracieux ? Les éclaircies
nous permettront-elles de saluer
son port de reine avant qu'un été
lourd chasse un printemps raté ?

Ancolie (*Aquilegia*). Genre de
renonculacées remarquable par la
singulière organisation de ses
fleurs, qui ressemblent à un ca-
puchon, et par ses feuilles qui
forment, quand elles ne sont pas
entièrement déployées, une espèce
de cornée où la rosée et les gout-
tes de pluies séjournent. Par la
culture, les fleurs naturellement
bleues peuvent passer au rouge,
au rose, au panaché, au blanc, et
doublent facilement. Quand la
fleur devient double, chacun de
ses cornets en reçoit d'autres plus
petits emboîtés les uns dans les
autres.

(Cliché Ligue suisse pour la
protection de la nature.)



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

chargée de l'entretien de 40 km. de sentiers recevrait avec plaisir l'adhésion d'instituteurs.
Cotisation annuelle : Fr. 3.— seulement, y compris 2 belles photos-cartes postales

Case 812 - NEUCHÂTEL

C.C.P. IV. 3454 - Téléphone (038) 5 17 89

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. P. ROUILLER

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Pour tous les buts de courses d'école.
les autocars sont à votre disposition.

Demandez, sans engagement, un devis pour les projets qui vous intéressent.

Autocars FISCHER

MARIN
Neuchâtel
Tél. 7 55 21

Pour tous vos déplacements
vos transports internationaux
vos camionnages et déménagements

adressez-vous à

LAVANCHY S.A.

Transports et voyages internationaux

LAUSANNE

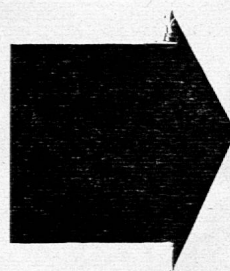
Agences à Vevey et Morges

Voyages

15, rue de Bourg, tél. 22 81 45

Transports

88, rue de Genève, tél. 24 32 32



POUR CHAQUE SPORT UN ARTICLE
DE QUALITÉ

CHEZ
LE SPÉCIALISTE
Tél. 22 16 21



COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places.
Personnel de toute confiance.

Autobus Lausannois

rue Centrale 1
tél. 24 93 10
Lausanne

L'hôtel-pension

Lac d'Oeschinen

s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger.
Tél. (033) 9 61 19.

UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschenthal (Valais), à

FAFLERALP (1800 m.)

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par H. Gürke, dir. des Hôtels Fafleralp. Tél. (028) 5 81 51.

comité central

Semaine pédagogique internationale Château de Lenzbourg, 11-17 juillet 1965

Il n'a pas été possible d'organiser cette année la traditionnelle Semaine de Trogen, et la SPR, prévenue trop tard, n'a pu se mettre sur les rangs. Celles et ceux qui ont vécu les journées inoubliables de Villars-les-Moines l'an dernier savent le charme et le profit d'une telle rencontre. Le thème de la Semaine de Lenzbourg est: « L'histoire et les connaissances civiques dans le programme scolaire et dans l'information des adultes ».

La contribution de collègues étrangers, des excursions dans cette région au riche passé, des contacts avec les autorités nous donnent une idée de cette Semaine, à laquelle il faut vivement souhaiter voir participer des enseignants de la Suisse romande, dont les expériences ou les vœux seront accueillis avec gratitude.

Renseignements et programme auprès du trésorier SPR.

Inscriptions auprès de Peter Meuwly, Rütistrasse 1a, 5401 Baden (AG).

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour lutter contre la pénurie

Permettez que j'accroche mon grelot.

Les articles déjà parus sont pleins d'idées constructives. Résumons.

Il y a pénurie pour deux raisons :

1. La dévalorisation de la profession.

Elle est due au fait que l'école est stagnante (voir plus loin). Mais nous subissons aussi les effets d'une longue tradition où, à l'instar des pays catholiques où l'on envoyait au couvent le dernier de la famille pour devenir ecclésiastique, on a envoyé à l'Ecole normale des cadets de famille qui n'avaient plus de chances ailleurs, parce que cadets. Nous subissons les effets d'une époque pas très lointaine où 40 candidats se présentaient pour une poste de campagne et léchaient les pieds des autorités et acceptaient toutes les corvées (de secrétaire du petit bétail à chantré à l'église) pour être nommés : une question de bifteck. Nous subissons les effets de l'écart toujours grandissant entre l'évolution continue des différents métiers et le nôtre, immuable depuis des générations. Et que dire des questions matérielles ?

2. L'Ecole est stagnante.

Nous sommes à l'ère de la fusée, elle est à l'époque de la diligence. Tant par ses méthodes que par ses moyens d'enseignement. Et pourtant, tout le monde est renseigné : des pionniers ont formulé de nouveaux principes, exposé de nouvelles méthodes. La technique a mis à disposition de l'école tout un arsenal d'outils. Où sont-ils ? Dans l'industrie du bâtiment, par exemple, on a abandonné l'arche de pierre au profit du béton précontraint, la grue a remplacé la hotte. Chers collègues, vous a-t-on enseigné les techniques Freinet, avez-vous une idée de ce qu'est l'enseignement programmé par exemple ? Avez-vous tous, dans votre classe, un tableau noir en bon état ? Avez-vous déjà vu une classe avec appareil de TV, magnétophone, appareil de cinéma, de projection, microscopes (plusieurs) et j'en passe ?

Remédier à ces deux causes, c'est remédier à la pénurie.

1. Revalorisons notre profession.

C'est d'abord une prise de conscience. Nous avons le redoutable privilège de former, non une élite minoritaire, mais tout un peuple. Si l'instituteur n'est pas à son poste, l'école primaire (la plus importante dans l'enseignement) n'existe pas. Partant : notre pays devient un pays sous-développé.

L'instituteur est donc l'élément le plus important des rouages de l'enseignement en général. Il a droit à un égard spécial vu le redoutable privilège dont je viens de parler. Il nous faut prendre conscience de la grandeur de notre tâche. Puis il faut faire connaître autour de nous ce qu'est notre profession.

Une prise de conscience révèle aussi des sacrifices personnels : la volonté de se maintenir dans le courant (comme les médecins, par exemple), de se documenter, de se perfectionner. Notre corporation, comme d'autres associations d'enseignants, organise des cours aussi nombreux que variés, destinés à ceux qui veulent se perfectionner. Dans l'optique d'une revalorisation de notre profession, c'est une nécessité.

2. Réformons l'Ecole.

Notre bonne Ecole vaudoise a tellement de retard que les savantes (et très prudentes) retouches de notre gouvernement sont dépassées avant même d'avoir été faites.

Il faut un aménagement sérieux, presque une révolution.

Si le Corps enseignant primaire sent profondément la nécessité d'une réorganisation de l'école vaudoise (ce que j'espère fermement), c'est à lui, c'est à nous, chers collègues, de prévoir, de pousser, de mener cette réforme à chef.

Nous sommes une corporation importante, forte, nous possédons un comité central résolu, nous comptons dans nos rangs de nombreux collègues au courant (dans tous les détails) des problèmes posés par une réforme de l'enseignement vaudois. Appuyons notre comité central, mais APPUYONS-LE, qu'il se sente porté par tous les membres de la SPV, qu'il puisse agir auprès de notre gouvernement.

Quant à nous, informons la population par nos contacts personnels, afin qu'elle sente la nécessité d'avoir une école forte, moderne, et surtout une école qui évolue parallèlement au génie humain.

Voilà notre tâche, chers collègues, l'Europe est pour demain, la lune est à portée de main ; l'Ecole vaudoise restera-t-elle semblable à un tonneau, où sera-t-elle une fenêtre ouverte sur le monde ?

Cette première tâche accomplie, nous penserons : romand.

Pierre Gilliard, Villeneuve.

Vos samedis à... l'Allemagne !

Mais oui, c'est bien « à », et non « en » que je veux dire, et cela pour tous ceux de nos collègues — dames et messieurs — qui voudraient bien passer quelques samedis après-midi à la Vallée-de-Joux !

Ils s'y détendront dans l'air pur des sapins... et rendront un grand service au comité de « Vacances des Jeunes », qui travaille d'arrache-pied à l'installation du futur camp. Ils ont certes le feu sacré... mais deux bras seulement chacun ! Pour que tout soit prêt, il faut qu'on leur donne un coup de main pour les travaux extérieurs et intérieurs.

Alors, ils comptent sur tous ceux d'entre nous qui disposons d'un ou deux samedis après-midi, pour les rejoindre sur la commune du Lieu, lieudit « L'Allemagne ».

Les non-motorisés sont priés de s'adresser à Marcel Barbey, Lausanne (tél. 24 13 79).

Pour lui, pour la SPV, merci d'avance.

« EDUCATEUR » DU 25 JUIN

Le bulletinier — en vacances ! — ne pourra rédiger ce numéro.

On est prié d'adresser toute correspondance le concernant au secrétaire central, Allinges 2, 1000 Lausanne.

P. B.

Avant le calcul

Les institutrices des petits viennent de suivre un cours de 3 jours sur le « pré-calcul ». Privilège rare pour elles, les cours de perfectionnement s'adressant ordinairement aux maîtres et maîtresses des plus grands.

Ce fut un plein succès, d'intérêt et d'ambiance ; nous y avons préparé — et reçu — un matériel instructif et fort plaisant, qui fera sans doute la joie de nos petits.

Nous sommes reconnaissantes à M. Beauverd pour ses recherches dans ce domaine, et pour tout ce que son travail nous apporte.

Merci à celles de nos collègues qui ont préparé ces 3 journées, à M. Molles pour son amabilité et son esprit d'organisation, et à la commune pour son généreux accueil.

Une participante au cours de Gland.

Comité de la Société vaudoise de travaux manuels

Président : Edouard Geiser ; vice-président : Pierre Arn ; trésorier : Jacques Sénéchaud ; secrétaires : Rita Ehrat et Monique Fiaux ; dépositaire du matériel : Daniel Bessat ; membre : Pierre Turuvanni.

M. Fiaux.

Directeur

Par suite de la démission du titulaire, nous cherchons pour nos sociétés de chant de Yens s/Morges un ou deux directeurs, pour nos formations dames, hommes et mixte.

Prière d'adresser les offres au président de la société, 1141 Yens s/Morges, d'ici au 30 juin 1965.

La brochure des Chemins de fer montreuviens « Excursions pour écoles et sociétés » vous facilitera le choix de votre course d'école. Renseignements et brochures : Direction du MOB, 1820 Montreux - ☎ (021) 61 55 22

MOB

Croix-Rouge suisse de la jeunesse

« Autocar de l'amitié » pour handicapés.

A la suite de la collecte dans toute les écoles suisses, le premier car pour handicapés sortira d'usine le 9 juin prochain. Nous aurons le plaisir d'organiser le 16 juin dans le canton de Vaud, son premier voyage avec des enfants de l'Hôpital orthopédique de Lausanne. Aux classes, aux maîtresses, aux maîtres et aux enfants qui désirent le voir à Lausanne ou l'admirer et se manifester aux petits malades lors de leur passage dans nos localités, nous donnons ci-après l'itinéraire de cette première expérience.

- 9.15 Partie officielle dans le préau supérieur du collège de Béthusy.
- 9.45 Départ du car.
- 10.00 Visite et manifestation au collège de Floréal.
- 10.30 Départ du car.
- 10.40 Passage à Ouchy.
- 10.45 Passage à Pully.

10.50 Passage à Cully.

11.20 Passage à Vevey, place du Marché.

11.30 Arrivée au collège de Corsier - collation servie par les élèves de l'école.

14.30 Départ de Corsier pour Brent - Chailly - Montreux - Chillon (château).

15.20 Retour par Montreux - Vevey - Corniche - Lutry - Lausanne.

16.30 (environ) arrivée à l'Hôpital orthopédique.

En réitérant nos remerciements aux maîtres, maîtresses et élèves pour les dons généreux qui ont permis cette superbe réalisation, nous souhaitons de tout cœur bon voyage, beaucoup de joie, à tous ces petits handicapés, souffrant depuis de longs mois, privés des joies de la promenade.

Croix-Rouge suisse de la jeunesse :

Secrétariat vaudois,

1, ch. du Platane, 1008 Prilly.

genève

UAEE - Soirée perchettes

Nous aurons grand plaisir à vous retrouver nombreuses à notre souper « perchettes ». Il aura lieu le mercredi 16 juin à Versoix, restaurant Jolidon. An-

noncez-vous auprès de Mme Chevalier, 23, avenue Vibert, Carouge, tél. 42 33 17. Les motorisées prendront en charge les « piétons » !

C. G.

jura bernois

Regrets de l'école jurassienne

Le Conseil fédéral a nommé M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale des institutrices de Delémont, en tant que premier chef de section à l'Office d'Armée et Foyer. L'entrée en fonctions est fixée au 1er octobre prochain.

Si cet appel est sans conteste très flatteur pour M. Rebetez, il ne provoquera toutefois que des regrets dans l'école jurassienne qui perd en lui l'un de ses membres les plus éminents et les plus compétents, l'un de ses membres les plus actifs surtout. En effet, cette nomination oblige le directeur de l'Ecole normale de Delémont à se démettre de ses fonctions après qu'il eût passé vingt ans dans cet établissement, 11 ans comme professeur et 9 comme directeur.

Ses aptitudes pédagogiques et son esprit d'initiative, M. Rebetez n'en fit pas seulement profiter son Ecole normale, mais de nombreux secteurs de l'enseignement et de l'éducation, qu'ils soient jurassiens, romands, nationaux ou internationaux même. Pour le moment, bornons-nous à rappeler ses qualités de rapporteur au Congrès SPR de Genève 1958 et à celui de la SPJ, l'an dernier, à Tramelan. Et dès à présent, nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle carrière.

Visite gouvernementale

Nous avons déjà signalé les visites que M. Gnaegi, conseiller d'Etat, accompagné de ses deux principaux collaborateurs, avait faites dans les différentes écoles

professionnelles d'Ajoie et des districts de Delémont et de Moutier. Poursuivant son cycle d'inspection, le conseiller d'Etat s'est également arrêté à Saint-Imier, ville qui compte, en plus du Technicum cantonal, des écoles professionnelles. Un échange de vue a permis aux représentants de l'Etat et à ceux des écoles intéressées et des autorités communales d'envisager les meilleurs moyens d'assurer à la jeunesse une formation professionnelle répondant aux exigences de notre temps.

Motion en faveur d'un centre d'apprentissage pour débilés

Nous sommes heureux d'apprendre que notre collègue, M. Joseph Schaffter, proviseur à Delémont et député, a déposé une motion sur le bureau du Grand Conseil, demandant au Conseil exécutif de créer dans le Jura un centre d'apprentissage pour jeunes gens débiles, ainsi qu'un home d'accueil dans lequel ces adolescents seraient suivis, accueillis et surveillés. Il n'existe en effet aucun établissement dans le Jura pouvant accueillir pendant leur apprentissage des jeunes gens intellectuellement retardés. Si, au stade primaire, il existe des classes auxiliaires, lorsque ces jeunes ont achevé leur scolarité, leur entrée dans la vie leur pose de grandes difficultés d'adaptation. La transition se fait trop brusquement, causant de trop nombreux échecs. Les efforts et sacrifices consentis pendant la scolarité se trouvent ainsi souvent perdus ou inutiles. Il importe de remédier à cette lacune.

Nouvelle carte du Jura

L'Association du Jura suisse, en collaboration avec l'ADIJ et Pro Jura, vient d'éditer une nouvelle carte spéciale du Jura, à l'échelle 1:50 000, imprimée en quatre couleurs, donnant un excellent relief et permettant une lecture très facile. Elle mentionne notamment tous les itinéraires balisés et entretenus par la Commission jurassienne de tourisme pédestre, les places de camping, les auberges de jeunesse et les curiosités du pays.

Cette carte rendra certainement de grands services à tous ceux qui aiment faire des randonnées à pied, le seul moyen de véritablement bien connaître son pays.

Entrée à l'école anticipée

L'article 54 de la loi sur l'école primaire prévoit que « tout enfant âgé de 6 ans révolus au 1er janvier est tenu de suivre l'enseignement dès le début de la nouvelle année scolaire. La Direction de l'instruction publique peut autoriser des admissions avant l'âge légal en cas de circonstances particulières. Pour la partie du canton de langue française, les enfants âgés de 6 ans révolus au 1er avril peuvent être admis à l'école au début de la nouvelle année scolaire. »

La Commission d'école de Porrentruy a pris connaissance d'un rapport sur de telles entrées scolaires anticipées. La Direction de l'instruction publique a pris sept demandes en considération, sur onze présentées, et sur un total de 24 pour l'ensemble du canton. Mais la DIP a tenu à informer les commissions d'écoles qu'elle se montrerait très stricte, à l'avenir, dans l'application de l'article 34 de la loi sur l'école primaire. A partir de 1966, les requêtes des parents devront lui parvenir au moins deux mois à l'avance, accompagnées des rapports du Service médico-psychologique et d'un médecin. Seules des demandes dûment motivées seront retenues.

On n'est jamais trop instruit

Le perfectionnement du Corps enseignant par des cours spécialisés n'est pas seulement une bonne chose, mais une nécessité pour qui désire renouveler un peu son enseignement et ne pas méconnaître les nouveaux moyens dont il peut efficacement disposer dans sa classe. La Commission jurassienne des moyens d'ensei-

gnement doit être félicitée d'organiser chaque année des cours de perfectionnement. Mais il semble, cette année, que la répartition de ces cours ne se soit pas faite de la façon la plus judicieuse. En effet, durant les mois de mai et juin, ce n'est pas moins de trois cours qui ont été organisés, concernant l'orientation professionnelle, une initiation musicale et l'enseignement de la gymnastique au degré inférieur.

Un échelonnement eût été préférable et l'on ne nous contredira certainement pas si, comme nous, vous avez pu lire dans un quotidien jurassien le communiqué qui disait que trois cours destinées au Corps enseignant avaient eu lieu le même jour à Delémont : l'un, donné à l'Ecole normale, aux maîtres du degré supérieur, sur l'emploi du matériel expérimental de physique ; un autre, également destiné aux maîtres du degré supérieur, comportant un séminaire d'orientation professionnelle ; et un troisième, de gymnastique, pour les maîtresses du degré inférieur !

Vers une Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel

Une récente séance a réuni à Moutier des représentants des diverses écoles professionnelles jurassiennes en vue de la constitution d'un comité de l'Ecole jurassienne de perfectionnement. On se souvient qu'il y a trois ans, un cours pour centremaitres avait été organisé à Tramelan, afin de répondre aux besoins des industriels de la vallée de Tavannes. Les résultats s'étant révélés très satisfaisants, on cherche actuellement à intéresser tout le Jura en étendant l'influence de cette nouvelle école, d'autant plus que la Direction cantonale de l'Economie publique a promis son appui.

Stella Jurensis

Nous rappelons à tous les stelliens et aux jeunes collègues sortis récemment de l'Ecole normale, que la soirée annuelle a été fixée au samedi 3 juillet 1965 au restaurant du château de Domont, à Delémont.

L'assemblée annuelle se tiendra à 18 h. 30.

Le repas (jambon en croûte traditionnel) est prévu pour 19 h. 30.

Prière de s'annoncer, en indiquant le nombre de convives, à Robert Straehl, 2714 Les Genevez, jusqu'au 29 juin 1965.

Le comité.

divers



**Ce qu'il y a
de plus beau
au monde**

On m'a demandé : « Qu'est-ce que vous trouvez de plus beau au monde ? »... Et j'ai répondu : « Ce que je trouve de plus beau au monde ?... C'est un sourire d'enfant. »

J'ai entendu les plus grands orchestres et les plus grands interprètes, j'ai vu des acteurs universellement connus, j'ai vu les œuvres d'art les plus célèbres : « La Ronde de Nuit » à Amsterdam, le David à Florence, et la Sixtine, et le Louvre, les paysages les plus grandioses, la montagne et sa terrible et solitaire grandeur, l'infini des couchers de soleil sur la mer, le mirage des déserts, les villes où l'Histoire vous accroche à chaque coin de rue, Paris, Rome, Pompéi... de tout cela reste en moi le sillon d'indicibles émotions, mais, ce que je vois de plus beau au monde, c'est le sourire d'un enfant : celui du bébé qui s'interroge et qui s'étonne si fort avec ses yeux si grands, celui de

5 ans ou de 7 ans, si totalement confiant, celui de 10 ou 12 ans, espiègle, celui enfin de l'adolescence, chargé d'un appel d'affection, chargé de cette complicité du cœur, qui me dit : « Je sais que tu me comprends, que tu as saisi mes questions secrètes ». Sourires de garçons, sourires de fillettes, vous venez à ma rencontre dans la rue, et vous me donnez du courage pour toute la journée. J'ai peur parfois que mon sourire ne réponde pas assez éloquemment au vôtre. Le vôtre est direct, il est sans calcul. Et quand je rencontre ce garçon, cette fille, et que son visage reste fermé, je suis tout triste. A-t-il du chagrin ce matin ? Pourquoi ses yeux, pourquoi sa bouche ne me disent-ils pas, comme d'habitude : « Tu vois, c'est toujours moi, je t'aime bien, tu me comprends, nous nous comprenons, j'ai confiance, je sais que tu ne me trahi-

ras pas, que je puis compter sur toi et sur ton aide. »

On me répond : « Vous comparez des choses qu'on ne peut comparer ! » Peut-être bien que je mets en balance des éléments qui n'ont rien de commun. Mais que voulez-vous, je suis un naïf ; il faut me pardonner. Car je puis me lasser de contempler une œuvre d'art ou un beau paysage, mais un sourire d'enfant éveille en moi une émotion dont la qualité ne fléchit jamais, tellement elle va profond, tellement elle a des résonances dans tout mon être.

C'est notre merveilleuse chance, à nous éducateurs, de pouvoir saisir et comprendre ce langage de l'âme ; c'est la chance de ceux qui savent lire et qui savent provoquer ce témoignage direct, cette communication du cœur au cœur de la confiance et de l'affection.

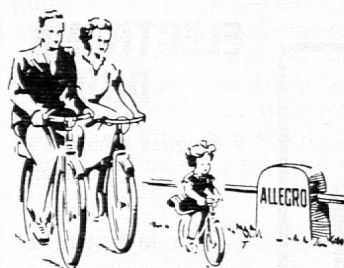
V. Dentan.

Erratum :

La lecture fouillée du mois

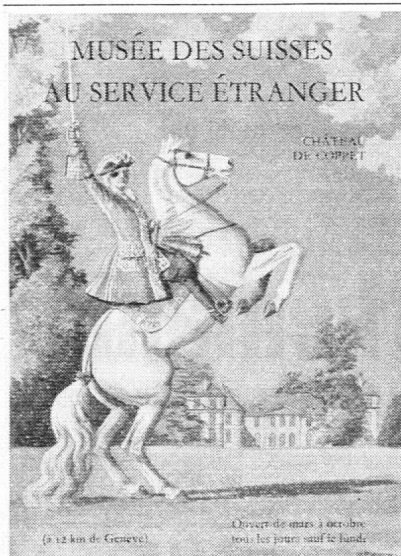
Une erreur s'est glissée à la fin du dernier article (No 21 à la page 389). Le prix des feuilles d'exercices qu'on peut obtenir chez Charles Cornuz, au Chalet-à-Gobet, est de 10 ct. au lieu de 70 ct.

La Réd.



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO



Le Château de Coppet

Possibilité de pique-niquer dans le parc ou au bord du lac.

Envoi de prospectus et tous renseignements sur demande par M. le Conservateur du Château de Coppet, 5, rue de la Gare, 1260 Nyon, tél. (022) 61 46 35.

Bu idéal de course
d'école :

une visite au

CHATEAU DE COPPET

résidence du ministre Jacques Necker et de sa fille, Mme de Staël. (Portraits, meubles, tapisseries, sculptures et objets d'art).

Dans l'aile nord du château : le passionnant

MUSÉE DES SUISSES AU SERVICE DE L'ÉTRANGER

« Une grande page d'histoire suisse »

(uniformes, drapeaux, armes, documents, figurines, médailles, etc.)

Vacances d'été

Normaliennes de langue allemande, 16 à 20 ans, désireraient passer quelques semaines des vacances d'été dans des familles, pour perfectionner leur français. (Dès le 5 juillet).

Elles devraient avoir l'occasion de prendre des leçons particulières sur place.

Paiement du prix de pension ou, en compensation, aide au ménage, surveillance des enfants, leçons d'allemand.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'Ecole normale cantonale, Rittermatte, 2500 Bienne.

télesiège Grindelwald First

Visitez la région de First (alt. 2200 m)

Centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : Tél. (036) 3 22 84.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



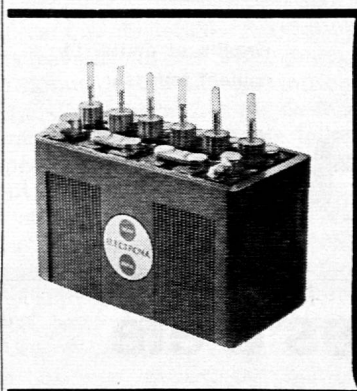
Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Pour vos laboratoires

une batterie de confiance



ELECTRONA DURAL

à plaques tubulaires
doubles

la batterie
moderne de
construction
plus robuste,
de long service
et de meilleur
rendement, mais
de volume et de
poids minimes
4 années de
garantie

ELECTRONA

Fabrique d'accumulateurs
ELECTRONA S. A.
BOUDRY NE ☎ (038) 6 42 46

Demandez notre
documentation !

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

partie pédagogique

L'instruction programmée aujourd'hui et demain

Cet article nous est parvenu trop tard pour servir d'introduction à la journée consacrée mercredi 2 juin à l'enseignement programmé. Très bien organisée par le Comité SPR et particulièrement son vice-président Fernand Barbay, avec l'appui et la participation des Départements romands de l'instruction publique, cette journée d'information et de travail a connu plein succès. Plus de 200 participants ont ainsi pu prendre un contact — le premier pour beaucoup — avec ces techniques qui habillent de neuf des principes vieux comme le monde.

Que ceux qui n'ont pas eu l'occasion de venir à Lausanne et d'y entendre les exposés magistraux des professeurs Roller et Muller, et les explications plus techniques qui suivirent, ne se sentent pas trop frustrés : le texte que présente aujourd'hui M. Gilbert Mettraux, l'un des conférenciers de Lausanne, ouvre une série d'articles que l'*« Educateur »* est particulièrement heureux d'accueillir.

L'évolution de l'homme s'accélère. Ce mouvement nous est perceptible, nous en prenons conscience, à tel point que nous décidons d'en diriger nous-mêmes la marche. Pour ce faire, nous recourons à tout un jargon où foisonnent les expressions concernant l'avenir : « efficacité »... « planification »... « prospective »... « programmation »... Ces termes heurtent ceux de nos semblables — parmi lesquels certains instituteurs — qui restent volontiers attachés aux valeurs du passé.

Ainsi l'instruction programmée a subi très tôt — avant même son application ! — des critiques peu justifiées, mais prévisibles, puisqu'il est normal que tout être manifeste de la crainte ou de l'agressivité en face de l'inconnu. Il est temps de formuler quelque précision sur ces techniques prétendues révolutionnaires, de définir les diverses formes actuelles de la programmation, de dégager si possible les constantes à partir desquelles on pourra prévoir le sens de son évolution et son degré d'extension : tel est l'objet de cet article.

1. LES ETAPES DE LA PROGRAMMATION

Dans l'enseignement traditionnel, le maître fournit simplement à ses élèves l'occasion d'apprendre, en laissant à leur disposition certaines informations, tandis qu'une instruction programmée *provoque* effectivement chez l'élève un ensemble de réactions, un comportement tel qu'il ne peut pas s'empêcher d'apprendre. Programmer un enseignement, c'est exercer un contrôle rigoureux sur le processus de communication entre l'élève et l'enseignant, de telle sorte que l'apprentissage évolue efficacement vers le but fixé. Il importe de souligner que l'élaboration d'un programme exige à la fois une possession réelle et complète du sujet traité, une solide expérience pédagogique et des connaissances en psychologie de l'apprentissage, en théorie de l'information et en techniques de programmation. Ces compétences sont rarement réunies en une seule personne, aussi faut-il considérer la programmation comme un travail d'équipe où collaborent différents spécialistes. Examinons maintenant quelles sont les étapes successives du travail d'une telle équipe.

1) Analyse systématique des objectifs

Toute programmation commence par une définition de l'effet attendu. En préparant une leçon, le maître formé aux techniques de programmation pense moins à donner un brillant spectacle ou une élégante démonstration de son savoir qu'aux opérations que ses élèves pourront effectivement exécuter à la suite de

leur apprentissage. Une analyse des objectifs ne concerne pas les démarches du maître (expliquer, montrer, exercer, etc...), mais les actions des élèves (identifier, énumérer, classer, comparer, associer, distinguer, etc...) aux prises avec un ensemble de tâches soigneusement précisées, dans des conditions bien spécifiées. Enfin, on prélève un échantillon représentatif de ces comportements, qui permettra de mesurer leur degré d'acquisition ; la construction d'une telle épreuve doit en effet précéder la programmation proprement dite, à moins que, pour en contrôler le rendement, on utilise des tests standardisés.

2) Enoncé des algorithmes possibles

Pour extraire une racine carrée, accorder le participe passé d'un verbe pronominal ou déterminer le nom d'une plante, nous procédons à une série de démarches élémentaires exécutées dans un ordre rigoureux. Tout apprentissage implique un « algorithme », un ensemble de procédés qui peuvent être précisés et représentés concrètement, sous forme graphique ou au moyen de symboles algébriques.

Il peut arriver qu'on dispose de plusieurs de ces algorithmes pour résoudre un même problème : l'extraction d'une racine carrée peut se faire par la méthode classique des tranches de deux chiffres, par approximations successives ou en consultant une table ; pour écrire correctement : « Les chapeaux qu'elles se sont achetés », nous pouvons recourir soit à la règle de Humbert, soit à celle de Brunot ; enfin, pour identifier une fleur, nous disposons de multiples classifications. En bref, les programmeurs établissent une liste des procédés possibles, en faisant appel à leur expérience personnelle, en rassemblant toute la documentation possible et surtout en analysant les réactions des élèves eux-mêmes.

3) Choix du meilleur algorithme

A première vue, la règle la plus simple est celle qui réduit au minimum le nombre d'opérations élémentaires. Mais, en pédagogie comme ailleurs, la stratégie optimale n'est pas forcément celle qui demande le minimum d'essais. En plus, nous serons parfois contraints de retenir plusieurs algorithmes, à présenter, « sur mesure », à tel ou tel type d'élève.

Plusieurs méthodes président à la sélection d'un algorithme : on peut établir mathématiquement le rapport entre le nombre de décisions possibles et le nombre d'opérations finales ; dans certains cas, seul le bon sens suffit ; mais c'est encore la méthode expérimentale qui fournit les résultats les plus sûrs.

4) Enumération des exemples à traiter

Il se peut que les règles elles-mêmes ne soient jamais formulées explicitement dans le programme, mais que la notion soit découverte, puis travaillée dans une série de situations assez nombreuses pour permettre une généralisation, puis une abstraction. Les programmeurs établissent donc une liste de ces exemples, classés dans un ordre de difficulté croissant, les cas les plus banals étant traités en premier.

5) Gradation de l'information

L'information utile à donner pour former les conduites prévues doit être présentée dans un ordre logique, chaque élément impliquant les précédents. Pour les partisans de la théorie du professeur B. F. Skinner, psychologue américain considéré comme le père de la programmation, l'emboîtement des paliers successifs de l'apprentissage est si rigoureux que l'élève ne commet que très peu d'erreurs. La notion est fragmentée en infimes parcelles, de sorte que chaque pas est franchi avec succès. Ces victoires répétées fournissent elles-mêmes l'impulsion nécessaire pour continuer.

6) Contrôle des réponses

L'apprentissage est plus efficace, les réponses sont renforcées si elles sont suivies immédiatement de la satisfaction que l'élève éprouve à constater qu'il a effectivement réagi correctement. A partir de nombreuses expériences de conditionnement, Skinner a élaboré toute une théorie du renforcement, selon laquelle un comportement suivi immédiatement d'une « récompense » tend à se reproduire. Pour multiplier les occasions de renforcements, pour minimiser les erreurs, il convient d'exercer un contrôle continu des réponses. Pour obtenir ainsi des réponses conformes à ce qui doit être appris, les programmeurs disposent d'une série de techniques de suggestion, d'une variété d'indices formels ou sémantiques qui leur permettent de manier efficacement l'information. Il existe par ailleurs une série de procédés visant à l'enchaînement des maillons successifs ou au retrait graduel de l'information fournie, au profit d'une réponse toujours plus complète.

Chaque élément d'un programme est présenté dans un cadre, qui contient une phrase ou un texte très court, suivi d'une question. On connaît plusieurs catégories de cadres, destinés soit à introduire une notion nouvelle, à distinguer ou à comparer plusieurs notions, soit à exercer ou à réviser une notion apprise antérieurement.

7) Mises à l'épreuve

L'élève, membre vital de l'équipe de programmation, demeure le seul critère de validité interne d'un programme. Dès le début de la programmation, un dialogue s'engage entre le maître et l'élève, dont les réponses permettent de déceler des solutions élaborées parfois à l'aide de faux algorithmes ou d'identifier les points délicats. Une version déjà élaborée d'un programme est toujours essayée une ou plusieurs fois sur un certain nombre d'élèves. Une analyse statistique de leurs réponses entraîne une modification ou l'adjonction de cadres, à moins que toute la stratégie soit à revoir.

8) Présentation des garanties de validité

Un programme d'instruction ne mérite pas d'être diffusé, encore moins d'être vendu, s'il n'est pas accompagné d'un certain nombre d'indications prouvant sa validité. Ces renseignements portent au moins sur les objectifs du programme, l'âge et le niveau des élèves à qui il est destiné, les connaissances préalablement requises, le mode d'élaboration du programme, le nombre et le niveau des élèves utilisés pour les révisions, la formation des auteurs, la description des tests préliminaires, intermédiaires et finals, avec leurs barèmes, la forme des réponses, la fréquence des fautes, le temps nécessaire, en moyenne, pour terminer le programme ainsi que des suggestions pour un emploi rationnel, soit que le programme se suffise à lui-même, soit qu'il soit utilisé conjointement avec d'autres moyens d'enseignement.

(A suivre)

G. Mettraux

Lic. sc. éduc.

Genève.

Dans le cadre de la discussion: La Bible à l'école

Tout récemment, un député du Grand Conseil vaudois affirmait (à l'occasion du débat sur la fusion des Eglises) que c'est « le caractère laïque de l'école publique qui entraîne la création d'écoles confessionnelles. » Nous lui avons répondu par ces paroles, que nous citons de mémoire :

« Prétendre que l'école laïque est incapable de remplir pleinement son rôle d'éducatrice, c'est lui adresser un reproche immérité. L'école laïque ne veut pas dire chez nous école areligieuse ou irreligieuse. L'école publique vaudoise enseigne les principes moraux issus d'une vieille civilisation dont il serait vain de nier que le christianisme a modelé le visage. Mais cette éducation s'exerce dans un climat de tolérance et de liberté. Le propre de notre école publique vaudoise est de permettre à des enfants de confessions différentes de se côtoyer, de se coudoyer, dans le respect mutuel des convictions très diverses. »

« Depuis 32 ans que j'enseigne, j'ai eu, comme élèves, des enfants dont les parents étaient protestants, catholiques, darbistes, Mormons même, incroyants, etc.

Aucun n'a eu à souffrir dans ses convictions. Le Corps enseignant, dans son ensemble, ne mérite pas cette accusation et cette école tolérante est celle qu'ont voulue les radicaux, après les sombres jours du Sonderbund. Il faut leur être reconnaissant d'avoir créé une institution scolaire qui est le creuset où se forme l'unité du pays. »

J'aurais pu ajouter ceci : l'humanité possède un patrimoine commun que l'école doit faire fructifier. La loyauté, le courage moral, le sens de la solidarité humaine, l'esprit de coopération, l'amour du travail, l'esprit de discipline et d'organisation, le respect des convictions d'autrui font partie du bagage laïque dispensé par les enseignants à leurs élèves. Nous connaissons tous des maîtres avec ou sans convictions religieuses qui inspirent à leurs élèves un haut idéal moral et social.

Poser le problème comme l'a fait Ls Pichonnaz, c'est créer une discrimination insolite parmi les enseignants, c'est compromettre le caractère laïque de notre école, c'est diviser (nolens volens) le Corps enseignant qui

doit actuellement s'unir pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils consentent les sacrifices financiers afin que vive et se développe notre école populaire.

J'approuve donc entièrement les lignes parfaitement dignes d'Alexis Chevalley.

Ajoutons encore ceci : à la suite de l'intervention parlementaire résumée au début de ces lignes, le dé-

puté qui l'avait provoquée s'est approché du soussigné, lui a tendu la main en disant : « Je vous remercie, Monsieur Petit, je suis d'accord avec vous ! »

Voilà un exemple que Ls Pichonnaz pourrait suivre et qui a fait une forte impression sur le signataire de ces lignes qui, malgré tous ses efforts, n'est pas toujours aussi tolérant...

F. Petit.

Les soucis des autres...

Les récentes grèves des fonctionnaires et des enseignants français ont suscité dans le pays une gerbe de réactions divergentes dont « Le Monde », connu pour son objectivité, donne quelques aperçus intéressants pour nous à plus d'un titre.

Voici par exemple les passages essentiels d'une lettre d'une agrégée d'histoire, Suzanne Citron, qui reproche aux syndicats d'enseignants « de n'avoir pas cru devoir, lors des journées de grève des fonctionnaires, dégager leurs problèmes spécifiques, qui excèdent cependant largement celui de la revalorisation de la fonction publique ».

« La Fédération de l'éducation nationale est-elle en fait capable, poursuit-elle, de présenter en face du plan Fouchet, un contre-plan cohérent... Les syndicats ne devraient pas apparaître comme systématiquement opposés à toute réforme... »

Il faudrait surtout qu'ils suggèrent que la dégradation de l'éducation nationale est telle à l'heure présente qu'il faut surseoir à toute réforme proprement dite, et mettre sur pied un plan d'urgence de cinq ans, pour tenter d'améliorer la situation, en s'inspirant de méthodes révolutionnaires. Les problèmes de base étant à la fois l'insuffisance du recrutement d'enseignants qualifiés, la surcharge des horaires de travail pour les enfants et le caractère routinier des méthodes, on pourrait souhaiter :

● **Primaire.** — Systématiser les classes à mi-temps, étant bien entendu que l'autre mi-temps est occupée à l'école par des activités physiques, artistiques et manuelles. Pour accroître le recrutement, on ferait appel à des femmes mariées compétentes, que le travail à mi-temps permettrait de récupérer, ainsi qu'à de jeunes moniteurs pour les activités péri-scolaires ; les aptitudes pourraient être contrôlées sans exiger des diplômes extraordinaires. Il est ahurissant de penser qu'on recrute presque n'importe qui pour des suppléances d'instituteurs ou même de professeurs, alors qu'on exige une formation très poussée pour l'éducation physique. Les établissements devraient avoir une grande autonomie pour recruter leurs cadres, l'administration centrale ou régionale se réservant d'organiser des stages et d'effectuer des contrôles. Ainsi, des divisions par « niveau » d'enfants devraient être constituées, permettant de diversifier les rythmes d'enseignement.

● **Premier cycle (12-15 ans).** — Création d'un cadre unique d'enseignants en exigeant un minimum de compétence, ce qui impliquerait un recyclage universitaire des gens insuffisamment qualifiés et la mise sur pied d'une licence appropriée et d'un service de formation pédagogique des enseignants du premier cycle. En même temps, on réduirait les heures de classe proprement dites et on développerait les activités physiques et artistiques, les « ateliers », les visites de musée et d'usine, les travaux dirigés, en utilisant pour

ces activités, de jeunes étudiants, des femmes mariées, etc. Là encore, des horaires de service réduits et une grande souplesse devraient permettre de trouver hors des cadres un personnel utilisable.

● **Deuxième cycle (16-18 ans).** — Réduire les programmes et aussi les « cours » pour développer les travaux en équipe, les visites, les « clubs ». Les horaires des adolescents de terminales sont tels que l'institution des clubs est actuellement assez illusoire : on case péniblement un club Unesco à 1 heure de l'après-midi, mais beaucoup d'élèves ne peuvent y assister. Il faudrait étudier d'urgence le problème de l'enseignement des mathématiques : la crise aiguë de recrutement coïncide avec un accroissement de difficulté des programmes et une réduction d'horaire dans les petites classes. Il faut ici entièrement innover.

Revaloriser les traitements est évidemment nécessaire, mais il est navrant et paradoxal que, par exemple, des enseignants étrangers diplômés de valeur, soient contraints, pour être intégrés, de préparer une licence française. Les Anglais ont su largement ouvrir leurs établissements aux étrangers. Suisses ou Belges de langue française devraient trouver place dans nos établissements. De même les maternelles, toujours pour des raisons « administratives », n'ont jamais accueilli de plein droit les titulaires du diplôme de jardinière d'enfants. L'obstacle est toujours le même : la rigidité de notre système uniformisé et centralisé, qui bride les initiatives, paralyse l'imagination et maintient dans l'administration un esprit routinier dont les syndicats ne sont pas indemnes. Pour le briser, il faudrait un style nouveau, et que le pays, conscient de la gravité de l'enjeu, soit appelé à soutenir de toutes ses forces vivantes le sauvetage de l'éducation nationale. »

Ne pas rester à mi-chemin

Celui qui perd sa maison à la suite d'un incendie, celui qui voit son existence anéantie par un cruel destin, a besoin de beaucoup de temps, de courage et de volonté pour rebâtir sa vie. Il a davantage besoin de son prochain s'il est vieux, malade, solitaire au moment où le malheur le frappe. La situation de nombreux réfugiés chassés de leur foyer et de leur patrie, accueillis chez nous, est plus pénible que celle des Suisses dans la misère. En tant qu'« étrangers », ils ne sont pas assurés contre les dommages, ils n'ont pas l'appui d'une commune d'origine, ni celui des œuvres de bienfaisance auxquelles les Suisses peuvent s'adresser en cas de nécessité. Aider les familles à se refaire une existence indépendante, secourir les vieillards, les malades et les enfants apatrides, voici la tâche de l'Aide suisse aux réfugiés. Elle doit se continuer. Nous ne pouvons arrêter nos efforts à mi-chemin.

(Collecte pour les réfugiés en Suisse - CCP 80-33000).



1965 : centenaire de la naissance d'Emile Jaques-Dalcroze

† 1865-1950

L'œuvre d'Emile Jaques-Dalcroze a une double orientation. Locale : ses chansons sont devenues folklorique en Suisse romande ; universelle : sa rythmique qui a fait le tour du monde. Ce sont les deux aspects de son génie que nous tenterons de mettre en évidence.

Emile Jaques-Dalcroze est né à Vienne le 6 juillet 1865, de parents suisses. Il s'installe avec sa famille à Genève où, dès l'âge de huit ans il fréquente le Collège puis l'Université et le Conservatoire. Il continue ses études à Vienne et à Paris où il travaille avec Léo Delibes. Nommé chef d'orchestre à Alger, il s'intéresse aux rythmes de la musique arabe. Il parachève enfin ses études à Vienne avec Fuchs et Bruckner. En 1892, il est nommé professeur d'harmonie au Conservatoire de Genève.

La rythmique

C'est en 1903 que l'idée lui vient d'allier dans l'éducation le rythme corporel au rythme musical en les amenant peu à peu à une imprégnation réciproque. Emile Jaques-Dalcroze se doutait-il de la révolution qu'allait provoquer ses idées. Car sa méthode allait attirer irrésistiblement l'attention sur les affinités existant entre les mouvements humains, les mouvements des sons, des lignes et des couleurs sous l'influence du grand rythme de la vie.

En 1904, il donne son premier cours privé dans une salle de Genève et, en 1905, il y fait sa première démonstration publique. Puis, conférences et démonstrations se succèdent en Suisse et à l'étranger. La rythmique est officiellement introduite dans les conservatoires de Zurich et de Bâle en 1905 et 1906. Des cours sont organisés à Paris et Bruxelles en 1907. Les progrès de la nouvelle méthode sont tels que l'on voit des cours se multiplier à Berlin, Dresde, Munich, Husum, Nuremberg, Francfort, Neustadt, Stuttgart, Rotterdam, Utrecht, La Haye, Heidelberg, Cologne, Vienne, entre 1908 et 1910.

Désormais la méthode est lancée, et, consécration suprême, l'on offre à Emile Jaques-Dalcroze un Institut construit exprès pour lui à Hellerau, près de Dresde. Le 3 octobre 1910, il quitte Genève avec 15 élèves pour Dresde où se donnera d'abord son enseignement. En 1912, Hellerau, première cité-jardin d'Europe, construite par les plus grands architectes d'Allemagne, d'après les idées et en fonction des théories de Jaques-Dalcroze, sera inaugurée et deviendra un centre de rayonnement artistique.

Paul Claudel, Karl Storck, Bernard Shaw, le prince Wolkonsky des théâtres impériaux de Russie, toutes les étoiles des ballets russes, Adolphe Appia, Nijinsky, de Diaghilev, Max Reinhardt et bien d'autres, se rendent à Hellerau afin de s'initier à la nouvelle méthode qui fait des adeptes jusqu'en Amérique. Plusieurs gouvernements étrangers envoient des missions à Hellerau chargées d'étudier ce nouveau système d'éducation et Emile Jaques-Dalcroze est invité à présenter la méthode aux autorités artistiques de Prusse, d'Angle-

terre, de Hanovre, de Hambourg, de Budapest, au Congrès international de l'éducation physique de Paris.

Emile Jaques-Dalcroze disposait en outre d'un théâtre spécialement aménagé, lui permettant de présenter ses propres œuvres — comme le répertoire classique — selon ses conceptions. En 1913, Orphée et Eurydice de Gluck, fut l'événement artistique de l'année et attira à Hellerau — au même titre que Bayreuth ou Salzbourg — l'élite du monde de la musique et du théâtre.

Les années de Hellerau marquent sans doute le sommet de la carrière de Jaques-Dalcroze du point de vue de la renommée.

Au début de l'été 1914, Jaques-Dalcroze revient à Genève afin de diriger son festival « La Fête de Juin ». L'un des mécènes de Hellerau, Wolf Dohrn, venait de mourir, la guerre avait éclaté. Emile Jaques-Dalcroze ne retourna pas en Allemagne, d'autant plus qu'il signa avec le peintre Ferdinand Hodler la fameuse protestation contre l'incendie de la bibliothèque de Louvain et le bombardement de la cathédrale de Reims par les troupes allemandes en 1917. Il paya fort cher cet acte courageux : toutes les relations furent rompues entre les deux artistes et les Allemands. Ce fut la fin de Hellerau.

Jaques-Dalcroze s'établit à nouveau à Genève, où il créa son Institut et où dès lors presque toute sa carrière se poursuivit, jusqu'à son décès survenu le 1er juillet 1950.

Jaques-Dalcroze disait de sa méthode : « La rythmique caractérisée par des principes de continuité, d'élasticité, de souplesse de « tempo », d'échanges de durées et de dynamismes, de réactions et d'inhibitions, de variétés dans les contractions et les décontractions, a comme base la musique. Sans elle il y manquerait un lien entre les éléments vitaux à associer : le corps et l'esprit, l'imagination et l'acte, la raison et le cœur.

» La musique ouvre une fenêtre sur l'idéal ; ses résonances s'associent intimement à toutes les vibrations de notre intérieur ; elle nous ennoblit, elle nous élève.

» La musique doit jouer un rôle important dans l'éducation générale parce qu'elle répond aux désirs de se recueillir, à celui de s'évader de soi-même, à celui de rêver, à celui d'oublier, de persuader et de consoler. Il est certain que la musique qui est l'expression directe du sentiment, purifie les vœux, supprime les faiblesses, stimule les énergies et satisfait les besoins d'idéal.

» Mon système d'éducation a pour but de rendre aux mouvements humains leur liberté entière, c'est-à-dire de supprimer les interventions musculaires inutiles et de réduire le nombre des inhibitions et résistances. Ces exercices restituent au rythmicien des rythmes corporels oubliés et en créent de nouveaux selon les indications précieuses de la musique, art spontané par excellence. Ils s'appliquent aussi à ordonner leurs mécanismes en instaurant dans l'organisme un état permanent d'équilibre et de mesure, dans le temps et dans la durée comme les dynamismes antagonistes. Ils activent les réactions nerveuses, renforcent les vœux cérébraux, augmentent la gamme des réflexes, créent d'utilitaires automatismes et permettent en même temps à l'élève d'interrompre au moment voulu les actions

automatisées ou de les faire se succéder d'une façon aisée, comme aussi d'établir l'harmonie entre les actes automatiques et les actes volontaires. La rythmique constitue ainsi une sorte d'éducation du système nerveux, de la volonté et des facultés imaginatives.»

Cet exposé capital montre que la rythmique conduit à tout, à la danse, à la pratique des instruments de musique, à la connaissance des arts, à la vie. Elle est la meilleure base de la danse et de toute technique instrumentale. Son rôle consiste à contrebalancer dans l'esprit de l'homme l'idée obsédante des résultats extérieurs, des exploits en crescendo et des records de vitesse et d'équilibrer son amour inné du beau, ses qualités émotives, son esprit imaginaire, sa puissance de création, ses vœux et ses pouvoirs. Aussi bien instaure-t-on le conscient dans l'inconscient, l'inconscient dans le conscient; l'imagination dans l'ordre, l'ordre dans l'imagination; l'esprit dans le mouvement et le repos; le mouvement et le repos dans l'esprit; l'action dans la santé, la santé dans l'action; la mesure dans l'imprévu, l'imprévu dans la mesure; le cœur dans la raison, la raison dans le cœur; l'âme, l'esprit et le corps dans la musique, et, but suprême, la musique dans le corps, dans l'esprit et dans l'âme.

Les chansons

Monsieur Jaques comme l'appelaient ses familiers, élèves et professeurs, est à juste titre considéré comme le chantre de la Suisse romande. Il disait souvent : la vraie chanson est inspirée par ce que voit le chan-

sonnier, par ce qu'il admire, par ce qui l'émeut, dans la nature et chez les hommes. Il saisissait instantanément le caractère propre des régions ou lieux visités qui lui suggéraient des chansons dont il trouvait aussitôt les paroles, la mélodie et les rythmes, lents, lourds, rapides ou légers.

Sans doute n'est-il pas chansonnier au sens parisien du mot, qui implique la course à l'actualité, la rime inattendue et le couplet vengeur ! Les chansons de Jaques-Dalcroze sont écrites sur des rayons de soleil, au travers desquels nous reconnaissons le verger de notre enfance, nous y voyons danser la lessive de la voisine, entendons un oiseau qui chante dans le pommier fleuri, et devinons à l'arrière plan le lac.

Le nombre de ses chansons est considérable : plus de mille, sans compter ses grands festivals comme la Fête de Juin, La Fête de la Jeunesse et de la Joie, des opéras et de nombreuses œuvres symphoniques ou de musique de chambre...

Emile Jaques-Dalcroze a chanté l'amour, les fleurs, les oiseaux, la nature. On ne s'étonnera pas que l'une de ses chansons, s'inspirant d'un poème de Paul Fort « La Chanson de la Paix heureuse » soit fredonnée partout. Son refrain « Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main » dépasse les frontières du pays romand et atteint à la vraie universalité, celle du cœur. Cette gloire vaut bien celle du rythmicien.

André Hunziker

Administrateur des
Jeunesses musicales de Suisse

Les signes du temps

A toutes fins utiles (observation, plein air, sciences, voire vocabulaire, grammaire ou élocution) ce rappel de choses connues de nous mais pas toujours des gosses d'aujourd'hui.

Signes de beau temps

Les hirondelles volent et les alouettes planent très haut. Les mouettes sont posées ou nagent tranquillement. Les poules vont se coucher tôt. Les insectes font une danse crépusculaire agitée. Les fourmis entrent, sortent et sont très affairées autour de leur fourmilière. Les grenouilles coassent le soir. Le bétail monte sur les hauteurs tout en pâture, et il reste longtemps dehors le soir.

Le Congrès international de l'école moderne

Placé sous le haut patronage de M. le ministre de l'Education nationale, ce congrès a tenu ses assises à Brest, du 10 au 16 avril.

Il a réuni 1200 délégués de 26 pays différents parmi lesquels le Canada, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Italie, l'Algérie, le Cameroun, la Haute-Volta, la Chine, la Suisse.

Tous ces délégués pratiquent les techniques Freinet, comme les groupes qu'ils représentaient.

Avez-vous déjà participé à un tel congrès ?

En pénétrant dans les locaux neufs de l'Université de Brest, nous avons vu des stands de matériel : imprimerie, limographe, encyclopédie de travail, peinture, boîtes de sciences, boîtes enseignantes.

Chacun pouvait essayer ces divers outils.

Dans d'autres locaux, 34 commissions techniques expliquaient les techniques Freinet : expression libre de l'affectivité, texte libre, mathématique des ensembles,

Signes de mauvais temps

Les hirondelles volent bas. Les pies et les corbeaux volent en bandes le matin. Les mouettes s'agitent. Les chocards se montrent dans les vallées. Le soir, les poules ne sont pas tranquilles dans leur poulailler. Les fourmis se hâtent à la construction et ne la quittent pas. Les araignées veulent entrer dans les maisons. Les crapauds, les salamandres et les vers de terre sortent de leur cachette. Les grenouilles coassent pendant la journée. Les poissons sautent. Le bétail court agité et rentre tôt à l'étable, énervé par les mouches et la chaleur. Les animaux sauvages (lièvres, chevreuils, chamois) sortent des bois d'une façon insolite et descendent. L'eau des lacs sent le poisson, les chiens puent. Les abeilles, les taons, les mouches et les moustiques piquent. Les poissons mordent à l'hameçon et la pêche est bonne.

initiation aux sciences, art enfantin, programmation, etc.

Selon ses besoins personnels, chaque délégué allait discuter dans la commission de son choix.

Quelques séances plénières permirent des colloques sur les thèmes suivants : l'école et la démocratie, l'école et la culture, l'école et l'équilibre enfantin.

Une inspectrice française, Mme Porquet, présenta un film sur les techniques Freinet dans son département : le Finistère.

La délégation algérienne avait amené un film qui fut la révélation de ce congrès. Ce court métrage montrait le passage de la coopérative scolaire à l'auto-gestion du village par les adultes.

M. le maire de Brest honora le vernissage de l'Exposition d'art enfantin à l'Hôtel de Ville.

L'an prochain, le XXIIe congrès se tiendra à Perpignan. Venez tous avec vos questions et vos réussites.

J.P. Guignet - Genève.

Table de multiplication dans la BASE 2

B10 >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	1	10	11	100	101	110	111	1000	1001	1010
2	10	100	110	1000	1010	1100	1110	10000	10010	10100
3	11		1001	1100	1111	10010	10101	11000	11011	11110
4	100			10000	10100	11000	11100	100000	100100	101000
5	101				11001	11110	100011	101000	101101	110010
6	110					100100	101010	110000	110110	111100
7	111						110001	111000	111111	1000110
8	1000							1000000	1001000	1010000
9	1001								1010001	1011010
10	1010									1100100

les chiffres à disposition sont **zéro** et **un**

Table des puissances de 2

2^{10}	2^9	2^8	2^7	2^6	2^5	2^4	2^3	2^2	2^1	2^0
1024	512	256	128	64	32	16	8	4	2	1

Dans la base 2, le chiffre **a** des unités vaut **a** fois 1 en B10
le chiffre **b** des «deuzaines» vaut **b** fois 2 en B10
etc.

Exemple: (B2) 110101 représente 1 fois 1 = 1 (en B10)

+ 0 fois 2 = 0
+ 1 fois 4 = 4
+ 0 fois 8 = 0
+ 1 fois 16 = 16
+ 1 fois 32 = 32

soit 53

Une série d'erreurs typographiques ayant rendu inintelligibles certains passages de l'article de W. Perret, «Les bases de numération», nous reproduisons ici la page 374 du n° 20, en priant les lecteurs de bien vouloir excuser les responsables.

La réd.

Table de multiplication dans la BASE 12

B10 >	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	a	b	10
2	2	4	6	8	a	10	12	14	16	18	1a	20
3	3		9	10	13	16	19	20	23	26	29	30
4	4			14	18	20	24	28	30	34	38	40
5	5				21	26	2b	34	39	42	47	50
6	6					30	36	40	46	50	56	60
7	7						41	48	53	5a	65	70
8	8							54	60	68	74	80
9	9								69	76	83	90
10	a									84	92	a0
11	b										a1	b0
12	10											100

les chiffres à disposition sont:
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, a et b

Table des puissances de 12

					12^4	12^3	12^2	12^1	12^0
					20736	1728	144	12	1

Exemple: le nombre (B12) 115 vaut en B10

5 fois 1 = 5
+ 1 fois 12 = 12
+ 1 fois 144 = 144
soit 161

Remarque: En base 12, il fallait prévoir 2 symboles en plus des chiffres habituels; nous avons choisi:

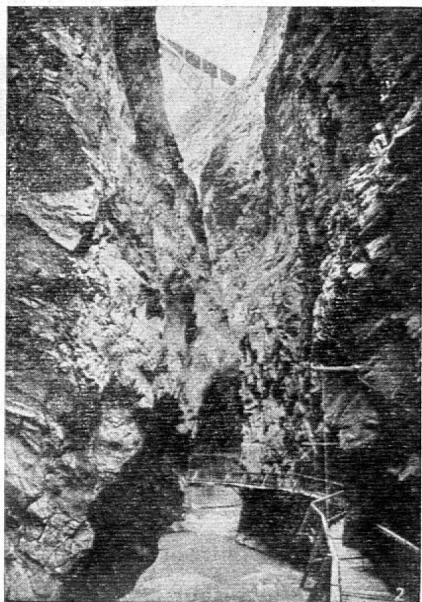
«a» (à la suite du «9») équivalant au 10 (base 10)
«b» (à la suite du «a») équivalant au 11 (base 10)

Exercice particulier

convertissez en base 10 les «nombres» (base 12) suivants: aa ab ba bb.

Enfin, dernier type d'exercice utile:

Comment convertir un nombre donné en base 10 en un nombre correspondant dans telle autre base?



Gorges du Trient

S'il est une excursion qu'aucun touriste en Valais ne doit manquer de faire, c'est bien de visiter les **célèbres** et grandioses Gorges du Trient. Un arrêt de vingt minutes suffit pour la visite et vous donnera ainsi l'occasion de voir le plus haut pont d'Europe qui surplombe les gorges de 200 mètres.

Au bord de la grande route du Simplon, entre Saint-Maurice et Martigny, visitez une des merveilles du Valais, les célèbres et grandioses **Gorges du Trient**, à Vernayaz.



auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de la région

★

Tarif spécial pour écoles



La Berneuse sur Leysin

vous offre un magnifique panorama et une riche flore alpine.

Tarif pour groupes et écoles.

Renseignements à :

Station du téléphérique : Ø (025) 6 26 35

Administration : Ø (025) 6 21 27.

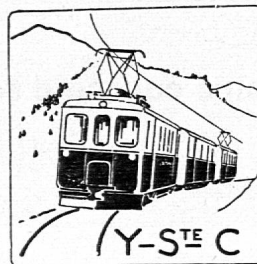
HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93



La course d'école idéale !

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.



la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant :
rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

BON pour ☐ **QEDU** Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna.
☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
 Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavaré Représentation S. A. — 1211, Genève 13

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

Un but pour votre course d'école :

St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télesiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.
Montreux 1